

Fiche individuelle adhérent à compléter et signer

**Association Sportive et Culturelle
De Saint Martin de Seignanx**

Section Randonnée Pédestre

Association loi 1901 n° W401002793

Siret : 32758141900014

« Les Croque-Chemins »

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone1:

Téléphone2

Courriel :

Date de naissance :

N° Sécurité Sociale :

Personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Joindre un certificat médical d'aptitude à la pratique de randonnée pédestre

Consultation du règlement intérieur de la section sur le site www.lescroquechemins.fr

L'adhérent autorise :

- la diffusion de photos liées à l'activité sur tous supports dans le cadre d'expositions ou de parutions ainsi que sur les sites de l'A S C et ASC Randonnée Pédestre « Les Croque-Chemins »(1).

OUI

NON

- la publication de son adresse courriel auprès de la Fédération Française Randonnée (1)

OUI

NON

Fait à Saint Martin de Seignanx le

Signature de l'Adhérent (2)

Fiche renseignements à imprimer, compléter et signer

A retourner par courriel à [« ascrando40390@gmail.com »](mailto:ascrando40390@gmail.com)

(1) Rayer la mention inutile

(2) Pour les mineurs nom, prénom et signature des parents



Bordereau de règlement pour l'adhésion 2019 – 2020

Nom :

Prénom :

A --Cotisations obligatoires par adhérents

	Montant Unitaire	Nombre d'adhérents	Total
Association Sportive & Culturelle	3,00 €		
Section ASC Randonnée	4,00 €		

B -- Licence Fédération Française de Randonnée Pédestre (au choix)

Licence Individuelle	30,50 €		
Licence Familiale	57,30 €		
Licence Multi-loisirs individuelle	40,50€		
Licence Multi-Loisirs familiale	77,30€		
Autre (voir tarif en annexe)			

C – Revue trimestrielle facultative

Passion Rando	8,00 €		
---------------	--------	--	--

Total à payer (A+B+C)			
------------------------------	--	--	--

Soit :

- Paiement par Virement sur compte bancaire RIB : 13306009900008844227812
- Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre « ASC Randonnée Pédestre ».
Merci d'indiquer le nom de l'adhérent au dos du chèque si différent du titulaire du compte bancaire. Déposer le règlement avec la fiche adhérent signée, dans une enveloppe, dans la boîte aux lettres ASC de l'Espace Gaston Larrieu, ou donner l'ensemble à un membre du bureau.



Bordereau à imprimer et compléter , à donner à un membre du bureau avec le chèque, ou à retourner par courriel à [« ascrando40390@gmail.com »](mailto:ascrando40390@gmail.com) dans le cas d'un virement bancaire.